

Comité Particulier de l'application : Marque QB 36
 « Matières Souples »

Président : COLIN Bernard, VEKA
 Vice-Président : GOESSEL Marc, CSTB - Secrétaire : DABIN Philippe, CSTB

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction à partir de la nomination (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction à partir de la nomination (**)		
+3 ans				+4 ans	+5 ans	+3 ans				+4 ans	+5 ans	
Collèges												
Fabricants* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 2 à 5	BROSSARD Johny	KRAIBURG	07/03/2018				ERNST Kathrin	KRAIBURG	07/03/2018			
	FAUCHERON Hervé	MULTIBASE	07/03/2018									
	DUPREZ Virginie	RESINOPLAST	07/03/2018				SELLAK Radouane	RESINOPLAST	15/06/2018			
	HAURY Hélène	MCPP France	07/03/2018				PICOT Fabrice	MCPP France	07/03/2018			
	ZAHN Peter	ROTTOLIN	07/03/2018									
Utilisateurs* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 2 à 5 membres	COLIN Bernard	VEKA	07/03/2018									
	COLOMBEL Alain	TRELLEBORG	07/03/2018									
	CHAUVIN Patricia	HUTCHINSON Fit Profilés	07/03/2018				SCHNEIDER Céline	HUTCHINSON Fit Profilés	07/03/2018			
Organismes Techniques et Administrations* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 2 à 5 membres	GOESSEL Marc	CSTB	07/03/2018									
	MAHE Jean-Yves	Audits Matériaux Bâtiment Consult	07/03/2018									
	ROUBEZ Eric	SNEP	07/03/2018				BEDIOT Olivier	SNEP	07/03/2018			

(*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(**) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Note : les modifications par rapport à la composition nominative antérieure sont mises en évidences (trait, grisé, gras...)

Composition nominative n°4 approuvée le : 17/04/2019

Par le responsable d'application GOESSEL Marc

